Association de Science Régionale De Langue Française

Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ?

VERS UNE DEFINITION OPERATOIRE DES ESPACES RURAUX ET DE LA RURALITE ? QUESTIONS ET DEBATS

Pascal CHEVALIER
Maître de conférences
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
pascal.chevalier@univ-montp3.fr

Marc DEDEIRE
Maître de conférences
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
marc.dedeire@univ-montp3.fr

Stéphane GHIOTTI
Chargé de recherches CNRS
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
stephane.ghiotti@univ-montp3.fr

Maud HIRCZAK
Post-doctorante CNRS
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
maud_hirczak@hotmail.com

Lala RAZAFIMAHEFA
Ingénieur CNRS
Laboratoire ART-Dev
Université Montpellier 3
lala.razafimahefa@univ-montp3.fr

Résumé : L'objectif de cette communication est de proposer une typologie inédite de la ruralité dans une dimension comparatiste à l'échelle de l'Europe du Sud (France, Italie, Espagne). Construite dans une perspective dynamique, elle permet de s'interroger sur une définition opératoire du rural, en cernant au plus près les représentations, les pratiques et les choix en termes de gestion. Nous nous focaliserons ici sur la démarche méthodologique de notre travail, en présentant la méthode statistique et les premiers résultats.

Mots clés : Ruralité, trajectoire, typologie des espaces ruraux, classification mixte, approche comparative

Abstract: This communication presents a new typology of rural areas in a comparative dimension throughout Southern Europe (France, Italy, Spain). Built in a dynamic point of view, it brings questions about definition of rural areas, identifying closest representations, practices and management choices. We focus in this paper on the methodological approach of our research, presenting the statistical method and some first results.

Key words: Rurality, trajectory, typology of rural areas, hybrid clustering methodology, comparative approach

VERS UNE DEFINITION OPERATOIRE DES ESPACES RURAUX ET DE LA RURALITE ? QUESTIONS ET DEBATS[1]

Introduction

L'émergence de nouveaux rapports sociaux et de nouveaux modes de gestion des campagnes prend des formes très diverses dans un ensemble territorial devenu de plus en plus composite. Les trajectoires de diversification socioéconomique des territoires ruraux, pourtant *a priori* engagées dans un processus de convergence (recul du monde agricole, tertiairisation, périurbanisation, etc.), dessinent en fait, à l'échelle de l'Europe, de forts contrastes spatiaux. Devant la multitude de comportements territoriaux, il est donc difficile, voire excessif, d'imposer une lecture unique de la ruralité. L'hétérogénéité des situations et des dynamiques domine, alors que le terme de rural renvoie à l'ensemble, lui-même très divers, des espaces non urbains. Les modifications qui affectent aujourd'hui l'espace rural ont pour origine la combinaison de phénomènes démographiques et socio-économiques dont la multiplicité des combinaisons complexifie son organisation et son fonctionnement. De fait, peut-on encore parler de rural pour qualifier des territoires aux itinéraires parfois très divergents ?

Face à cette complexité de comportements, l'objectif du travail est de questionner les modalités de différenciation des dynamiques territoriales par l'analyse des processus de recompositions rurales. Nous proposons ainsi de discuter une nouvelle typologie du rural dans une dimension comparatiste à l'échelle de l'Europe du sud. Construite dans une perspective dynamique, elle permet de s'interroger sur une définition qui se veut opératoire du rural, en cernant au plus près les représentations, les pratiques et les choix en termes de modes de gestion. La finalité de ce travail est, à terme, de proposer un outil d'analyse du rural, permettant une lecture prospective de ce dernier.

Cette communication est organisée en trois temps. Tout d'abord, après une revue de la littérature sur les différentes typologies des espaces ruraux, il est question de les discuter en s'appuyant sur leurs forces et leurs limites. Cela amène à réfléchir dans un second temps à une définition même du rural et des types de ruralité. Pour cela, après avoir abordé la notion de trajectoire nécessaire dans une approche en termes de dynamiques, il est question d'expliciter la méthodologie retenue pour le travail statistique et typologique organisé autour des notions de diffusion/concentration, continuité/discontinuité de l'espace. Enfin, seront présentés les quelques éléments de synthèse liés aux premiers résultats statistiques et cartographiques autour des classifications du rural.

[1] Cette communication s'inscrit dans un projet de recherche au sein du laboratoire ART-Dev (CNRS-Université Montpellier 3) qui porte sur les fonctions territoriales et les dynamiques rurales en Europe Méditerranéenne. D'une durée de 3 ans, il est réalisé en collaboration avec des équipes de recherche en Espagne (Madrid, Cadix) et en Italie.

I. QUELLE DEFINITION DU RURAL DANS UNE APPROCHE COMPAREE ?

L'objectif de cette première partie est de revenir sur la notion même de rural afin de montrer les limites des définitions actuelles, notamment lorsqu'on se situe dans une approche comparative entre différents pays.

1. Le rural : un concept aux multiples contenus

1.1. Des découpages spatiaux pour quoi faire ?

Généralement, et dans la plupart des pays, la première finalité des découpages est d'ordre administratif. Il s'agit d'organiser la gestion de la population sur la base des collectivités telle qu'elles sont organisées dans les différentes parties des territoires nationaux. L'organisation de ces collectivités répond alors à des préoccupations économiques, sociales et historiques et dépend des caractéristiques des milieux où elles se situent, caractéristiques géographiques au sens large du terme, c'est à dire du milieu naturel, des ressources économiques, des potentialités agronomiques, du niveau d'enclavement, etc.

La seconde finalité est généralement d'ordre politique. Elle répond à l'organisation des différents pouvoirs à l'intérieur des entités nationales et résulte d'un état des rapports de force entre les pouvoirs centraux et les pouvoirs locaux plus proches par nature des citoyens et des individus mais moins homogènes dans leurs préoccupations, leurs prétentions et leurs actions. Au fil du temps, ces rapports entre pouvoir centraux et pouvoirs locaux évoluent et, dans la cadre de politiques de régionalisation et de développement local, déterminent l'apparition de nouveaux découpages qui se veulent mieux adaptés aux contraintes modernes de la société et de l'économie, ainsi qu'une redistribution des responsabilités et des pouvoirs entre les différents niveaux spatiaux. C'est le cas par exemple des Groupements d'Action Locale (GAL), territoires de projets crées dans la lignée des programmes LEADER.

Enfin, la troisième finalité des découpages répond à des seuils de création et d'organisation de l'information dans les différents domaines démographiques, économiques, sociaux, politiques, etc. Ces découpages sont appelés à jouer, à travers cette organisation de l'information, un rôle important dans le niveau de perception de l'espace. Ils ont une forte influence sur le signifiant des indicateurs construits sur leur base et utilisés par la suite (Depraz, 2007).

L'histoire joue un rôle particulier dans les découpages actuels et il faut souvent aller y chercher les origines et les pourquoi de l'organisation administrative actuelle. Plus on remonte dans le temps et plus l'histoire s'inscrit dans des espaces limités, ce qui explique que les comparaisons d'un pays à l'autre peuvent s'accompagner de décalages et rendre les rapprochements difficiles. L'information socio-économique est générée et organisée sur la base de différentes segmentations de l'espace. A l'origine les découpages administratifs ont été les bases essentielles de la création d'information. Les communes restent encore l'unité de base des recensements de la population ainsi que d'un grand nombre de données d'origine administrative. Cependant, les coûts de plus en plus élevés des collectes et surtout des traitements des données, la nécessité de répondre rapidement aux besoins sans cesse renouvelés de la demande sociale ont conduit à des organisations spatiales de l'information définies selon des critères originaux et évolutifs dans le temps. Ces différents critères sont ainsi à l'origine d'une différenciation de l'espace opposant d'abord de manière nette le rural et l'urbain, différenciation qui sera par la suite modifiée et affinée.

L'espace rural, son évolution, ses perspectives de devenir sont l'objet actuellement de nombreuses démarches d'analyse et de réflexion (Jean et Dionne, 2007). Tous ces travaux peuvent être ventilés selon deux ensembles apparemment contradictoires. Dans le premier cas, la dynamique de l'espace rural se caractérise par un inexorable processus de déclin tant sur le plan démographique et économique que sur le celui de l'environnement et de la nature. Les seules zones rurales qui échappent alors à cette tendance sont celles qui bénéficient de l'extension et de l'intensification de l'urbanisation. Dans le second cas,

l'approche interprétative privilégie une renaissance ou une revitalisation de l'espace rural. Sans méconnaître le rôle souvent dominant des phénomènes d'urbanisation, cette thèse défend l'hypothèse d'une dynamique d'origine endogène du milieu rural, reposant localement sur des conjonctions de facteurs favorables.

Dans ce contexte, les définitions que l'on retiendra pour opérer un découpage entre l'espace rural et l'espace urbain auront une très grande importance dans la mesure où elles orienteront les travaux dans le sens de l'une ou de l'autre thèse en présence. En d'autres termes, que ce soient la nature des critères retenus pour définir l'espace rural ou les modalités de perception quantitative de son occupation par les hommes ou par les activités, les choix seront lourds de conséquence sur les enseignements qui seront tirés des mesures effectuées, en particulier dans leur dimension dynamique. L'analyse de l'espace rural, dans le cadre d'un champ d'application relativement vaste rend nécessaire le recours à une référence normative généralisable et durable. Dans le cadre d'une approche plus qualitative que quantitative, en termes de fonctionnement économique par exemple ou portant sur des zones rurales limitées, la définition de l'espace d'analyse est souvent moins contraignante.

1.2. La mesure du rural par les géographes : le problème des échelles

Chercher à définir le rural est loin d'être une nouveauté, en particulier en géographie. D'ailleurs, celle-ci a posé depuis fort longtemps les bases d'une réflexion critique sur la mesure du fait rural (Bonnamour, 1993 ; Beteille, 1981, Bontron, 1995 ; Mathieu, 1982 et 1990 ; Kayser, 1990). Depuis plus d'une cinquantaine d'années, les chercheurs en sciences sociales, qu'ils soient géographes ou spécialistes de science régionale notamment, se sont attachés à tenter de définir le rural comme « un objet statistique » à part entière. Ils ont alors défini des séries de catégories distinctes d'espaces en fonction de leurs orientations économiques (« rural agricole », « rural industriel », etc.), de leurs liens avec les espaces urbains (« rural périurbain », « rural multi polarisé », etc.) ou bien encore de leurs caractéristiques sociodémographiques (« rural attractif », « rural en voie de désertification », etc.). Se heurtant à un problème épistémologique important, celui de la recherche veine d'une définition « universelle » du rural, ils ont alors plus souvent décrit les espaces ruraux (comme également les espaces urbains) qu'ils ne les ont réellement défini (Depraz, 2009). C'est par de multiples descriptions monographiques des particularités « des territoires ruraux », qu'ils ont, de manière empirique, empilé des savoirs et constitué, sur un socle scientifiquement instable et souvent discutable, l'assise d'un savoir commun.

Pourtant, les territoires européens font, depuis des siècles, l'objet de découpage répondant à diverses préoccupations de la part des différents acteurs qui y interviennent, les pouvoirs centraux, les pouvoirs locaux, les acteurs économiques, administratifs, sociaux culturels, etc. Si chaque État a pu au cours du temps élaborer sa propre définition « officielle » du rural, c'est souvent en réponse à des contextes politiques nationaux, administratifs ou sociaux particuliers. De fait, et hormis quelques tentatives d'harmonisation à l'échelle internationale (avec les nomenclatures de l'OCDE) et européennes (travaux de la commission européenne, données Eurostat), il n'existe pas de définition universelle des espaces ruraux et de la ruralité, ce qui constitue réellement un problème majeur lorsque l'on veut aborder la question dans une perspective comparatiste à l'échelle internationale. Pourtant, la construction européenne et son lot de programmes de développement territorial (initiative LEADER, FEADER Fond Européen Agricole pour le Développement Rural – FEADER, etc.) induisent de manière croissante le besoin de cerner précisément le rural dans le continent et de mettre en place un découpage opératoire des espaces et par la même une définition du rural.

Par conséquent, lorsque l'on traite de la question du découpage entre espaces urbains et espaces ruraux, se pose d'emblée le problème de l'échelon auquel se définissent les territoires. Dans la plupart des définitions « officielles » de l'espace rural dans l'ensemble du continent européen, le cadre territorial comme base des mesures démographiques est la plus petite entité administrative (commune, localité, etc.). Si le seuil de population

départageant les localités rurales des entités urbaines varie nettement d'un pays à l'autre (entre 200 habitants pour la Suède, 5000 pour la Belgique et 10 000 pour l'Espagne), cela tient surtout aux différences de taille des communes. La France est le pays européen qui a le plus grand nombre de communes (36 000), ce qui correspond à des entités territoriales de base généralement de très petite tailles. Les communes espagnoles ont souvent une superficie équivalente à celle d'un canton français et un pays comme l'Italie compte à peine plus de 8 000 communes (soit 4,5 fois moins que la France) pour une population nationale sensiblement identique. Le rapprochement des comportements démographiques des espaces ruraux européens demande donc beaucoup de prudence.

L'unité de référence spatiale a nécessairement une influence sur la perception des l'évolution démographique. Dans le cas espagnol, par exemple, la « *comarca* » connaît une évolution de sa population résultant de l'agrégation des changements enregistrés dans chaque commune et particulièrement dans son chef-lieu, assez souvent compris dans les communes urbaines. En France, une croissance positive à l'échelon cantonal recouvre souvent une réalité communale diversifiée, avec des communes en croissance, d'autres stables et d'autres, enfin, en voie de dépeuplement. Une même opposition peut jouer en cas de déclin de population cantonale. Ainsi, le passage de la commune au canton, comme base d'analyse, comporte implicitement une sorte de normalisation. La carte des variations démographiques cantonales est bien moins contrastée que celle dressée à partir des communes où l'impression de marqueterie l'emporte nettement (Berger et Rousier, 1995).

Le choix d'une entité spatiale très précise, souvent à l échelle communale, pour déterminer le statut urbain ou rural d'une localité offre, en définitive, une vision assez conservatrice du rural. Ce dernier, souvent assimilé de local, est encore spécifique dans sa dimension économique, sociale et culturelle, autonome et surtout peu ou pas ouvert aux échanges avec les autres territoires (Mitchell, 2004). Est-ce le cas aujourd'hui ? Bien évidemment non. Et même si l'intégration des campagnes à l'économie globale est encore en soit discutable, notamment dans certaines marges européennes, l'interaction et les relations entre territoires sont désormais des réalités largement affirmées et posent sérieusement la question de la remise en cause de la ruralité comme objet de recherche spécifique et par la même de sa définition.

Pour prendre en compte ce problème de l'interaction, voire de l'interdépendance entre les territoires, certains organismes statistiques comme certains états, se sont orientés vers une méthode, certes plus complexe, de classification du rural à partir du principe de l'emboîtement scalaire (Depraz 2009). Cette méthode, utilisée aujourd'hui par l'OCDE consiste à mener l'analyse du rural en deux temps distincts et à deux échelles différentes. Il s'agit tout d'abord de classer les unités locales de peuplement, souvent des communes, en plusieurs catégories de ruralité en utilisant des critères statistiques relativement simples (densités, nombre d'habitant, etc.) et ensuite de passer à l'échelon administratif supérieur, en agrégeant et redistribuant les unités dans de nouvelles catégories de ruralité, cette fois-ci à l'échelle régionale. Ainsi, certains pays déterminent des régions peu urbanisées, d'autres des aires à dominante rurale. Par ce principe, l'OCDE caractérise des régions essentiellement rurales ou relativement rurales (OCDE, 1994). Par cette méthode, le fait rural à l'échelle locale et remis dans son contexte régional et cet emboîtement scalaire permet d'une part de lisser les aspérités du local en donnant une tendance d'ensemble à l'unité territoriale et surtout, d'autre part, de permettre une lecture plus synthétique de la diffusion des systèmes locaux de relation ville-campagne. Aujourd'hui, un quart des pays européens ont adopté une telle définition (Depraz, 2009).

1.3. La mesure du rural dans les approches régionales

Du côté de la science régionale, les différents courants ont été souvent mis à contribution pour appréhender les espaces ruraux et cela dès le milieu des années 70 :

- soit en fonction d'approche sectorielle de type mono-disciplinaire, le plus souvent orienté sur les aspects agricoles des espaces ;
- soit à partir des approches monographiques régionales ou les systèmes productifs sont compris dans leurs interactions avec les espaces globaux ;
- soit, faits plus rares, en termes de différenciations régionales où les études se contentent de focaliser l'attention sur un secteur en éprouvant les questions de la spécialisation ou de la diversification régionales.

Dans ces trois champs, les approches régionales ne sont pas confrontées aux champs de l'économie régionale non agricole. Ces diverses modalités d'approches ont tout de même comme point commun une mise en œuvre des statistiques régionales en ayant le souci de mesurer parfois des disparités régionales sans forcement appliquer ou construire des méthodologies communes en termes d'approches comparées. La mesure du rural dans les approches régionales a débuté en réalité plus tard, au milieu des années 80 même si des tentatives autour de la comptabilité régionale, des pôles de croissances ou de la théorie de la base vont faire avancer les débats. Les travaux les plus marquants seront ceux du basculement des équilibres spatiaux (Aydalot, 1984), les disparités régionales rurales ne seront pas figées et dès le début des années 80, la science régionale se saisie du rural n'ont plus comme objet d'étude mais comme espace de discernement des transformations postfordistes. De la régionalisation des travaux, on est passé à des approches ou les dynamiques spatiales et territoriales interrogent les sciences régionales. Dire qu'une mesure du rural aujourd'hui est nécessaire, c'est affirmer que le rural est un théâtre de pratiques, de valeurs et de représentation ainsi que de changements structurels et des recompositions des systèmes sociaux, économiques et démographiques. Construire une définition opératoire du rural qui soit à la fois capable de saisir les dynamiques et d'alimenter les débats de la science régionale dans son ensemble est donc nécessaire.

2. Typologies du rural et limites des approches

2.1. Typologies et lecture synthétique de l'existant

Au-delà de la difficulté d'avoir une lecture européenne du rural, les différentes conceptions sous-jacentes en Europe peuvent être synthétisées selon S. Depraz (2009) autour de trois grands types de définitions : administratives, morphologiques et fonctionnelles.

L'approche administrative se fonde avant tout sur un statut déclaré officiellement par les pouvoirs publics de rural ou d'urbain. Ce type d'approche ne concerne pas les trois pays concernés par notre travail, puisqu'on retrouve davantage cette définition liée à des prérogatives administratives dans des pays de l'Europe centrale.

L'approche morphologique s'appuie quant à elle sur un travail statistique beaucoup plus rigoureux et fait classiquement appel à un effectif maximal de population agglomérée ou à un seuil de densité dans une unité élémentaire de peuplement (Depraz, 2009). Comme la plupart des pays européens, l'Espagne se situe dans ce cas là, en s'appuyant sur des critères démographiques de définition du rural (tableau 1).

Enfin, la dernière approche, encore peu répandue, est davantage fonctionnelle puisqu'elle s'appuie sur des critères socioéconomiques jugés représentatifs des espaces ruraux (ex. : mouvements pendulaires limités en direction d'un pôle emploi). Souvent, cette approche représente un complément aux définitions morphologiques. En Italie par exemple, la définition du rural s'appuie sur une classification complexe en combinant des indicateurs économiques et démographiques notamment.

Par ailleurs, la France est assez spécifique du point de vue de sa définition du rural, dont les différentes évolutions s'appuient là aussi à la fois sur une approche morphologique et fonctionnelle. En effet, depuis les années 70, les nouveaux usages et les nouvelles attentes

qui se sont développés sur les espaces ruraux (Rautenberg et *al.*, 2000 ; Perrier-Cornet, 2002) ont fait émerger une typologie réalisée au niveau national par la DIACT[2]. Celle-ci ne s'appuie alors pas sur des critères démographiques ou économiques (emploi), mais sur les fonctions (fonction productive, fonction résidentielle, fonction récréative et touristique, fonction environnementale) pour définir trois ensembles constitutifs de l'espace rural français : les « campagnes des villes », « les campagnes les plus fragiles » et « les nouvelles campagnes » (DATAR, 2003). Ces travaux conduisent aussi à renouveler les capacités prospectives de la recherche grâce aux analyses de l'INSEE et de l'INRA (Mora, 2008). Certaines avancées vont également avoir pour objectif d'offrir une lecture plus globale des transformations rurales à partir d'échelle cantonale avec le SEGESA (Société d'études géographiques et sociales appliquées). Pour l'INSEE, une commune rurale est une commune sans agglomération de plus de 2 000 habitants. A partir de là, la SEGESA a établi un groupe de 5 catégories de cantons, en fonction du poids relatif de la population des communes rurales et urbaines dans la population totale et de la proximité d'une grande ville : ruraux, mixtes à dominante rurale, mixtes à dominante urbaine, périurbains et urbains. Autre mesure du rural en France, l'INSEE ne se base plus sur la démographie, mais sur une distinction ville/campagne fondée sur l'emploi depuis 1990 avec le zonage en aires urbaines (ZAU). En effet, alors qu'auparavant étaient considérées comme rurales les communes de moins de 2 000 habitants, désormais l'approche est modifiée et tient compte de la notion d'espace à dominante rurale ou urbaine. Par conséquent, ce qui pouvait relever du rural auparavant peut désormais être intégré dans une aire urbaine[3] sous certaines conditions. Le territoire français est alors découpé en 4 catégories, et pour être classé comme pôle urbain (avec couronne), il faut offrir au moins 5 000 emplois, alors que les pôles ruraux n'en offrent que 1 500. De fait, ce qui n'est pas intégré dans une aire urbaine est considéré comme rural.

Tableau 1 – Synthèse de quelques définitions du rural en France, Italie et Espagne

Pays	Approche du rural	Critère privilégié pour la définition	Part du territoire concerné dans la superficie totale du pays (OCDE)
France	Critère INSEE basé sur la population des communes, dont les limites sont corrigées par les ZPIU en sortant du « rural profond » les communes proches d'agglomérations urbaines, ou proches d'axes de communication, intégrant l'influence urbaine, la démographie et l'économie	Population (entités administratives) + Typologies régionales et fonctionnelles	90 %
Espagne	Définition démographique identique à celle de la France, mais se complète là aussi d'une description qualitative proche des ZPIU	Population (entité administrative)	92 %
Italie	Une classification complexe, combinaison d'indicateurs économiques et démographiques qui s'applique à un territoire où l'industrie et les activités économiques non agricoles sont présentes partout. La situation du rural profond s'aggrave surtout dans le sud : absence de service, exode, vieillissement etc.	Typologies régionales et fonctionnelles	72 %

Sources : OCDE, 1994 ; Pujol et Dron, 1999 ; Depraz, 2009

2.2. Les limites de ces approches

Critère statistique, le seuil d'habitants agglomérés dans une localité permet souvent durant des décennies d'opposer le rural à l'urbain, la ville à la campagne. Il est utilisé pour partager

[2] Direction Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires.

[3] Une aire urbaine est définie comme étant un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou des les communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain est une agglomération de communes offrant 5 000 emplois ou plus.

les espaces nationaux dans une finalité de gestion administrative, mais également économique et politique et cela jusqu'au début des années soixante. Le détail des critères employés pour différencier le rural et l'urbain montre que le seuil de population domine encore. La densité semble également refléter l'esprit actuel des politiques d'aménagement de l'espace rural et l'influence du modèle européen sur la perception des espaces ruraux. Pour appuyer ses études sur le développement rural, l'OCDE retient ainsi la densité, une notion *« qui peut être facilement comprise de ceux qui l'utilisent et simple à calculer pour ceux qui construisent les indicateurs ruraux (…) quel que soit le contexte national ou régional considéré »* (OCDE, 1994), tandis que la typologie proposée par Eurostat est également fondée sur des critères de densité pour permettre une analyse des territoires d'Europe (Eurostat, 1999). La Commission Européenne (DG de l'Agriculture et du développement rural) a elle-même avalisé dès 1997 une approche adaptée de l'OCDE pour ses analyses du rural européen, toujours fondée sur la densité.

Ceci dit, la définition, par un seuil quantitatif (au-delà duquel les communes cessent d'appartenir à la catégorie des communes rurales) a pour conséquence une modification significative dans le temps de la dimension spatiale de l'espace rural, et inversement, de l'espace urbain. Chaque recensement remet toujours plus en cause les limites géographiques à partir d'une procédure donnant au rural un caractère résiduel. Les entités locales (communes françaises, comarcas espagnoles et autres localités scandinaves) les plus dynamiques sont, au fur et à mesure qu'elles atteignent des seuils « plafonds » (différents selon les pays) retranchées de l'espace rural.

Si l'on retient les différents recensements d'un pays comme l'Espagne et l'évolution de son peuplement depuis le début des années 1980, les différentes données fournies par l'institut des statistiques au cours de cette période correspondent à des espaces ruraux nettement différents. Selon la définition de 1980, l'espace rural gagne entre cette date et 2005, 22 % de population. A partir de la définition de 2005, la croissance n'est plus que de 3 %. Par contre, si l'on compare le rural définition de 2005 au rural définition de 1980, on enregistre un déclin de 12 % du nombre de comarcas rurales. L'écart est d'importance considérable et les images du rural qui procèdent de ce simple jeu de la définition retenue sont parfaitement contradictoires. A la variation des limites de l'espace rural vient s'ajouter l'impact du choix de la période de référence. L'espace rural connaît, en effet, un exode plus ou moins fort selon les territoires, les pays, depuis le milieu ou la fin du siècle dernier ; le déclin qui en découle s'est poursuivi et même accentué après la deuxième guerre mondiale, surtout dans la partie occidentale du continent (le processus ayant été limité dans les territoires centres européens, soumis aux régimes communistes). Ainsi, la date de référence aura donc une influence majeure. Par exemple, le peuplement de l'espace rural britannique (à définition constante de 2005) s'est accru en 2005 de 20 % par rapport à l'année 1960, mais seulement de 5 % si l'on prend 1931 comme base de comparaison. L'écart est ici important.

Les fonctions économiques dominantes ne sont pas alors considérées comme déterminantes pour effectuer ce découpage. Certes, l'agriculture est, jusqu'au milieu du 20ème siècle, largement dominante dans les espaces de faible densité, mais elle est encore une grande utilisatrice de main d'œuvre et se trouve très présente dans de nombreuses communes urbaines de taille limitée, inférieure à 10 000 habitants. On ne peut donc pas assimiler l'espace agricole à l'espace rural ainsi défini dans la mesure où il déborde nettement les limites de ce dernier.

Par ailleurs, de manière générale, comme on l'observe avec bon nombre de ces approches, le rural reste trop souvent abordé par une lecture simplifiée des situations nationales, pauvreté du regard sur les ruralités régionales, ce qui rend difficile l'opérationnalité des politiques publiques. Il est ainsi impossible la plupart du temps d'utiliser les définitions dans une approche comparative au niveau européen par exemple, ce qui en limite fortement l'opérationnalité. Face à l'inexistence d'une définition européenne, chaque pays possède la sienne et très disparate d'un pays à l'autre. Par exemple, en se basant sur les densités de population, la France apparaît comme beaucoup plus rurale que d'autres pays européens.

Une telle hétérogénéité dans les acceptions de la ruralité impose donc à toute étude internationale à visée comparative de s'affranchir, dans un premier temps, des définitions nationales pour créer une approche unique qui soit réellement opératoire.

II. PROPOSITIONS CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE

Dans l'approche dynamique d'une typologie du rural, nous avons donc recours dans un premier temps à la notion de trajectoire, qui, en étant un itinéraire de transformations d'un espace, permet d'articuler les dimensions spatiales et temporelles. Dans ce contexte, nous proposons une méthodologie statistique permettant de faire émerger une typologie originale et dynamique du rural.

1. De la notion de trajectoire à une approche comparative des types de rural

1.1. Des questions liées aux trajectoires et aux dynamiques

Dans l'étude des dynamiques rurales, le recours à la notion de trajectoire permet de caractériser l'ensemble des transformations à l'échelle locale. Comme on l'observe depuis un certain nombre d'années, et malgré les grandes tendances qui tendent à se dégager au niveau européen (extension de la fonction touristique par exemple), les trajectoires ne sont pas homogènes. En prenant en considération l'ancrage et les forces locales du développement, la notion de trajectoire renvoie à l'idée de dynamique et à la faculté de réaction et de recombinaison des lieux face à l'évolution des systèmes économiques (Aydalot, 1984). Aussi, l'évolution des territoires n'est pas linéaire et leur trajectoire d'évolution est liée à trois caractéristiques principales :

- les premières sont *spatiales*, dans la mesure où le territoire, et plus précisément son développement, est au cœur d'interactions entre le local et le global. Comme le montre E. Marcelpoil (1997) dans son cône des possibles, l'évolution du territoire dépend à la fois « *de contraintes externes (les forces macroéconomiques par exemple) et internes au système territorial ».* Les conditions initiales existant au niveau local jouent donc un rôle fondamental et introduisent des inerties limitant l'éventail des trajectoires .Ceci est en lien avec le concept de *« dépendance créatrice »* (Perret, 1994) qui permet d'expliciter les rapports entre le contexte externe et le territoire qui n'est pas isolé de l'extérieur, et qui est capable de l'internaliser par des mécanismes d'interprétation, d'innovation et d'adaptation.

- les secondes sont d'ordre *temporelles*, puisque la construction du territoire dans le temps long est également à prendre en considération. Dans la continuité du paradigme de la dépendance du chemin (*path dependence*), l'idée de trajectoire territoriale renvoie à la mise en perspective du présent avec le passé, mais aussi du présent avec l'avenir lorsqu'on se situe dans une démarche prospective.

- enfin les troisièmes sont *actantielles* (Berthelot, 2001), dans la mesure où la maîtrise du développement territorial passe non seulement par la capacité des acteurs à construire leur propre démarche de développement, mais également par leur capacité à construire des articulations et des agencements territoriaux combinant : des logiques sectorielles et globales ; la dimension horizontale (territoire d'intervention élargi, gestion avec l'ensemble des acteurs locaux) ; la dimension verticale (articulation avec les acteurs et les territoires d'intervention aux différentes échelles).

Ainsi, la trajectoire est le vecteur de transmission des héritages, avec toutes ses ruptures, reconstructions, redécouvertes ou oublis que cela peut représenter (Berger et *al*., 2009). Par exemple M. Bloch (1964) mentionne que les grands défrichements du XIIème siècle ont remis à jour ceux réalisés plus de mille ans auparavant, à l'époque romaine. Les structures

territoriales peuvent donc être considérées comme des facteurs de dynamisme dans l'accompagnement des processus de déclin de croissance. Cette idée à été très souvent mise en avant, par des économistes régionaux comme A. Piatier (1988), qui explique que les lignes de séparation entre les territoires de croissance et ceux de la stagnation ne sont pas figées. Les trajectoires territoriales mettent ainsi en avant une grande complexité et une grande diversité des configurations locales, qui peuvent connaître des mouvements de continuité ou de rupture, économique, sociale, culturelle ou encore politique par exemple. Comme le rappelle M-C. Maurel (2009), il est important de prendre en considération les différentes temporalités du territoire, et d'accorder une attention particulière aux césures et aux crises (ex. rupture de régime politique) qui entraînent un changement brutal des structures spatiales. Dans ce cadre, la notion de trajectoire territoriale est appréhendée comme « *le produit du jeu de temporalités multiples et discontinues (…) et évoque donc la dynamique, le changement, la mobilité, le parcours du passé vers le présent et au-delà vers le futur* » (Maurel, 2009, p.30).

1.2. La nécessaire décomposition du rural pour comprendre les dynamiques

Comme cela a été montré dans la première partie, si un certain nombre de travaux se sont déjà penchés sur la construction de typologies, les définitions et les méthodes proposées ne permettent pas d'envisager une analyse dynamique des structures et des recompositions. S'il est maintenant généralement admis que l'agriculture et/ou la démographie ne sont pas des critères suffisants pour définir le rural, beaucoup de travaux comportent encore des limites dans la mesure où ils proposent une vision « statique » de cet objet, peu adaptée à la compréhension de ses transformations actuelles.

Ainsi, dans la continuité de cette idée de trajectoire, il apparaît nécessaire de décomposer le rural pour mieux en cerner les dynamiques.

En effet, nous pouvons le décomposer par le niveau régional, les régions se composant d'entités urbaines et d'entités rurales, ce qui entraîne des gradations dans le type ruralité. Dans la lignée de la définition de l'OCDE par exemple, il est important de tenir compte du contexte régional et de l'éventuelle présence de grandes métropoles dans l'analyse d'une localité : deux communes de taille et de conformation similaire n'auront pas du tout les mêmes caractéristiques économiques et sociales selon qu'elles se trouvent à proximité d'une grande métropole ou bien fortement isolées dans un territoire de faible densité. Ce qui importe alors n'est plus tant la distinction absolue et dichotomique entre des communes rurales et des communes urbaines, mais plutôt leur appartenance à un contexte régional plus ou moins rural ou urbain. Ainsi, l'approche de l'OCDE est plus relative et plus graduelle que d'autres définitions du rural, et reflète mieux la réalité des interactions ville-campagne, tout comme la notion de continuum entre espaces urbains et espaces ruraux souvent avancée par la géographie rurale.

C'est pourquoi cette graduation du rural est à mettre en relation avec les questions de sa représentativité. Dans ses multiples définitions, le rural reste encore souvent dépendant de son peuplement, ce qui conduit à réfléchir à la question de la concentration ou de la dispersion de la population rurale au sein d'une entité régionale (emprise démographique). L'emprise spatiale et l'emprise démographique permettent alors de relativiser la place de l'un ou l'autre des indicateurs dans la diversité rurale.

2. Eléments de méthodologie

2.1. La question de l'échelle

En lien avec ce qui a été évoqué dans la première partie de la communication, la première question méthodologique qui se pose est celle de l'échelle de représentation, ce qui est d'autant plus fondamental dans le cadre d'un travail comparatif et international.

Le choix s'est tourné vers l'utilisation de la nomenclature européenne NUTS, qui a l'avantage de représenter un premier niveau d'harmonisation au niveau européen. Même si l'une des solutions pertinentes pour cerner précisément le rural et l'urbain consisterait en fait à s'affranchir du maillage administratif en se référant aux seules agglomérations morphologiques, comme le propose par exemple la base de données *Géopolis* au sujet des grandes villes du monde (Moriconi-Ebrard, 1994). Cependant, le problème est alors d'ajuster les données statistiques à ces limites morphologiques, ce qui s'avère pratiquement impossible, dans la mesure où elles sont presque toujours agrégées à des niveaux administratifs élargis.

Néanmoins, pour conserver les maillages administratifs, il est nécessaire de surmonter les écarts de taille entre « localités » et de s'appuyer sur des entités de taille comparable. Un tel exemple de résolution des contrastes de maillage en Europe est justement proposé depuis 1988 par l'organisme statistique européen Eurostat avec sa Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS). Cette nomenclature, aujourd'hui très usitée dans les politiques régionales de l'Union européenne, a établi des équivalences entre les unités territoriales existant dans chaque pays européen en fonction de la superficie et du nombre moyen d'habitants de chaque échelon, et ceci quel que soit le statut administratif des unités territoriales. La comparaison entre données statistiques en Europe s'en trouve ainsi grandement facilitée. Dans son principe, la nomenclature NUTS comprend 6 niveaux territoriaux allant du NUTS0 (les pays) au NUTS3 (échelon équivalant aux départements français). S'y ajoutent les échelons UAL 1 et 2 pour les « Unités Administratives Locales » (voir tableau 2).

Tableau 2 : nomenclature NUTS

	Espagne	**France**	**Italie**
NUTS1	Agrupación de comunidades autónomas (7*) *Ex. Sur*	Z.E.A.T + DOM (9) *Ex. Méditerranée*	Gruppi di regioni (5) *Ex. Nord-Ouest*
NUTS 2	Comunidades y ciudades autónomas (19) *Ex. Andalousie*	Régions + DOM (26) *Ex. Languedoc-Roussillon*	Regioni (21) *Ex. Piémont*
NUTS 3	Provincias + Ceuta y Melilla (52) *Ex. Huelva*	Départements + DOM (100) *Ex. Hérault*	Provincie (103) *Ex. Asti*
UAL 1	-	-	-
UAL 2	Municipios (8 108)	Communes (36 678)	Comuni (8 100)

Source : Eurostat

** les chiffres entre parenthèses représentent le nombre d'entités concernées*

Ainsi, en étant un intermédiaire entre les UAL (échelle trop fine, peu et difficilement exploitable) et le niveau NUTS 2 (trop vaste et hétérogène pour que des résultats puissent voir le jour), l'échelle NUTS 3 apparaît comme la plus pertinente dans notre analyse. En effet, elle est suffisamment fine et précise pour l'analyse des faits ruraux et territoriaux, mais également assez étendue pour être représentative et permettre l'observation de grandes tendances au niveau régional.

2.2. Le choix des variables et des indicateurs

Puis, la seconde étape consiste à construire une proposition qui unit à la fois les questions de densité démographique, de représentativité du rural au sein d'une entité NUTS et de la superficie des espaces ruraux en rapport aux espaces urbains. Le caractère plus ou moins rural des espaces nous permet de réaliser ensuite une analyse comparée à l'échelle de trois pays, mais aussi à distinguer des degrés de ruralité et de les nuancer en fonction.

Ainsi, nous considérons ici qu'une commune ou municipalité est rurale si sa densité de population est inférieure à 150 hab/km²[4]. Pour la France, compte-tenu du problème du maillage communal trop fin, le canton est considéré comme rural s'il compte moins de 10 000 habitants. De plus, en lien avec la problématique des échelles mentionnée précédemment, nous utiliserons ici le maillage cantonal pour le France, qui est équivalent aux municipalités espagnoles et italiennes du fait de leur taille similaire.

C'est pourquoi, en lien avec la définition OCDE, nous nous intéressons dans ce travail uniquement aux entités NUTS 3 définies comme rurales, puisque les entités urbaines n'apparaitront pas, ni dans les calculs, ni dans les représentations[5]. En nous focalisant ainsi sur le rural en tant que tel, nous nous démarquons donc d'autres travaux en géographie ou en aménagement qui s'intéressent également à une typologie du rural en Europe, mais qui se fondent dès le départ sur une analyse du rural en fonction de l'urbain[6].

Ce sont alors 199 entités qui sont étudiées au final, 43 en Espagne, 85 en France et 71 en Italie, pour des années de référence assez homogènes (entre 1999 et 2001).

Le schéma 1 ci-dessous synthétise cette démarche méthodologique de choix des entités spatiales rurales.

Schéma 1 : Les entités spatiales rurales

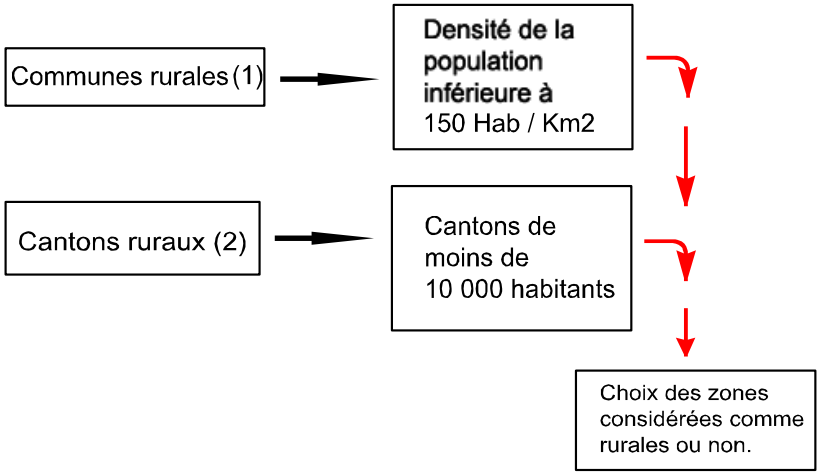

	Nombres de provinces rurales (NUTS 3)	Année de références
ESPAGNE	43	2000
FRANCE	85	1999
ITALIE	71	2001
Total	199	

(1) Pour Italie et Espagne
(2) Pour France

© P. Chevalier et alii (2009)

[4] Il s'agit du seuil communément admis par l'OCDE et la plupart des instituts statistiques européens.
[5] Les communes dites urbaines sont exclues de l'analyse pour des problèmes de représentativité statistique des données.
[6] Voir par exemple les travaux du Study Programme on European Spatial Planning (SPESP), qui identifient différents territoires en Europe en fonction de statistiques démographiques et des relations rural/urbain (Boscacci, 1999).

Ensuite, à partir du choix de ces variables, quatre indicateurs sont calculés et appliqués on aux espaces retenus :

- l'indicateur « **pctPOPR** » concerne la part de population rurale, calculée selon la formulation *population des communes (France) ou municipalités (Espagne, Italie) rurales * 100 / population totale de l'entité NUTS 3.* Cet indicateur est celui utilisé et proposé par l'OCDE.
- l'indicateur « **NCRsCTOT** » est un rapport qui traduit la ruralité au niveau NUTS 3 en utilisant le rapport suivant : nombre de cantons ruraux / nombre total de cantons du département pour la France ; et nombre de municipalités rurales / nombre total de municipalités de l'entité NUTS 3 pour l'Espagne et l'Italie.
- l'indicateur « **DENSDEMR** » est celui de la densité démographique rurale pour représenter le peuplement. Elle correspond au rapport entre la population des communes (France) ou municipalités (Espagne, Italie) rurales sur la somme des superficies de ces communes ou municipalités rurales, exprimée en hab/km².
- et le dernier indicateur doit nous permettre de connaître l'emprise spatiale de la ruralité et se combinera également avec les trois autres indicateurs : « **pctSURFCR** » intitulé pourcentage de la surface des cantons ruraux (France) ou des municipalités rurales (Espagne, Italie) sur la superficie totale de l'entité NUTS 3. Il s'agit donc du calcul : total des superficies des cantons ruraux (ou municipalités rurales) * 100 / superficie NUTS 3.

Au final, en lien avec les limites et les propositions de définition du rural énoncées précédemment, les 4 indicateurs ont pour objectifs de réunir des préoccupations à la fois de densité démographique, mais également de répartition de population en termes de concentration et de dispersion. Ces différentes composantes spatiales de la répartition des populations sont mobilisées à travers la relation à l'espace, puisque le rapport aux surfaces ou aux nombres de cantons ruraux dans l'entité spatiale de référence permet de pondérée les inerties de la densité démographique lors de l'analyse multicritère. Le caractère dynamique est également envisagé lorsque l'on fera des approches comparées d'une part, mais également lorsque les différentes classes seront confrontées, permettant ainsi une lecture en terme de trajectoire des espaces ruraux selon les situations des pays et des entités retenues.

2.3. La méthode de classification

Après avoir choisi l'échelle, les variables et les indicateurs, il s'agit maintenant de préciser les fondements statistiques pour l'élaboration de la typologie. La méthode utilisée est cette dite « Hybrid clustering » ou « classification mixte » (Lebart *et al*, 1997). Elle propose de combiner les deux méthodes de classification classiques, classification ascendante hiérarchique (CAH) et classification autour de centres mobiles (CCM), afin d'atténuer les inconvénients propres à chaque méthode, en l'occurrence pour la CAH, la perte de « ressemblance » au fur et à mesure des agrégations, et pour la CCM, l'obligation de fixer à priori le nombre de classes, et une partition dépendante des centres initiaux choisis.

Le procédé consiste à :

- (1) rechercher les groupements stables issus du croisement de deux partitions obtenues par CCM à partir de centres initiaux aléatoires ;
- puis à (2) effectuer une CAH à partir des centres de gravité de ces groupes stables, et sélectionner la « meilleure » coupure de l'arbre ascendant hiérarchique correspondant à un saut important de l'indice de niveau et produisant des classes homogènes et bien séparées ;

- et enfin à (3) consolider la coupure choisie par une ultime CCM opérée à partir des centres de gravité des classes de la coupure.

Cette méthodologie nous permet d'aller plus loin que les définitions et les typologies évoquées dans la première partie de ce travail. En ôtant les entités urbaines de la définition OCDE et en s'intéressant ensuite au type spatial et démographique, *via* les notions de diffusion et de concentration, cette typologie du rural s'avère beaucoup plus fine, et sera un support pour montrer dans des travaux futurs les mouvements d'autonomie ou indépendance des territoires.

III. VERS UNE NOUVELLE TYPOLOGIE DU RURAL : COMPARAISON FRANCE, ITALIE ET ESPAGNE

Les résultats du travail porte sur les trois pays visés dans ce travail. Nous sommes partis de la délimitation spatiale du rural suivant les deux indicateurs initiaux (cf. Schéma 1) pour ensuite appliquer la méthode d'estimation des ruralités à partir d'une approche multicritères.

1. Proposition de typologie et représentation spatiale

L'analyse statistique a permis de réaliser une typologie de la ruralité pour la France, l'Italie et l'Espagne.

La justification des ces choix de pays est dépendant des dynamiques rurales démographiques et spatiales observées dans de nombreux travaux précédents (Berger et *al.*, 2009 ; Chevalier et Dedeire, 2007). Leurs processus de recomposition spatiale étant très proches et cette partie de la méditerranée ayant une certaine unité géographique, cela permet d'avoir une approche comparative pertinente pour notre travail. Par ailleurs, ces trois pays présentent chacun, dans les grandes lignes, des dynamiques rurales très contrastées. Néanmoins, ils sont originaux par certains aspects et peuvent préfigurer et apparaître comme des archétypes des évolutions futures d'autres espaces ruraux soumis également à des pressions multiples (urbaine, résidentielle etc.) mais d'intensité variable.

Encadré 1 : note sur la caractérisation des typologies

Pour chaque classe de la typologie, on peut trier les indicateurs de type continu dans l'ordre de leur importance dans la caractérisation, en calculant la distance entre leur moyenne dans la classe et leur moyenne générale tout en tenant compte de leur variance dans la classe (Lebart *et al*, 1997). Pour un indicateur X et une classe k, la quantité $T_k(X)$ dite « valeur-test » permet d'évaluer cette distance en nombre d'écarts-types d'une loi normale :

$$T_k(X) = \frac{\overline{X}_k - \overline{X}}{s_k(X)}$$

avec :
- $\overline{X}$ = moyenne générale de X,
- $s^2(X)$ = variance empirique de X,
- n = effectif global,
- n_k = effectif de la classe k,
- $\overline{X}_k$ = moyenne de X dans la classe k
- $s_k^2(X)$ = variance de X dans la classe k = $\frac{n - n_k}{n - 1} \frac{s^2(X)}{n_k}$

La valeur-test mesure la similarité entre indicateur et classe. Plus la valeur-test est élevée, plus l'indicateur est caractéristique de la classe. Le seuil communément admis est de 2.

La méthode statistique a donc fait émerger 5 classes dans la typologie du rural, chacune étant caractérisée par des valeurs des quatre indicateurs et déterminée par un ou plusieurs indicateurs discriminants (schéma 2) :

- rural densément peuplé (classe 1),
- rural intermédiaire (classe 2),
- rural spatialement concentré (classe 3),
- rural majoritaire (classe 4)
- et rural diffus (classe 5).

Schéma 2 : caractérisation des classes de la typologie

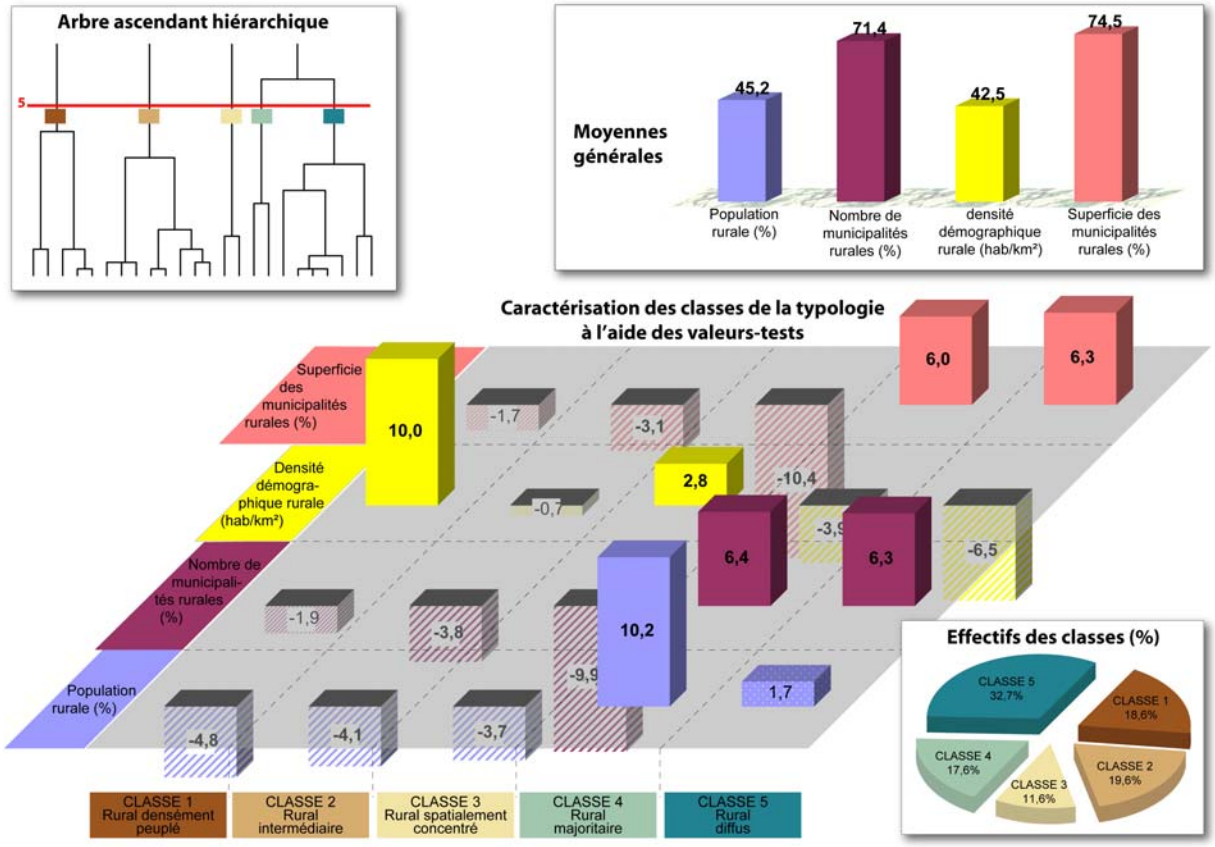

P. Chevalier et al., 2009

La répartition spatiale en 5 classes est représentée spatialement par la carte suivante (carte 1 + annexe).

*Carte 1 : typologie de la ruralité en 5 classes**

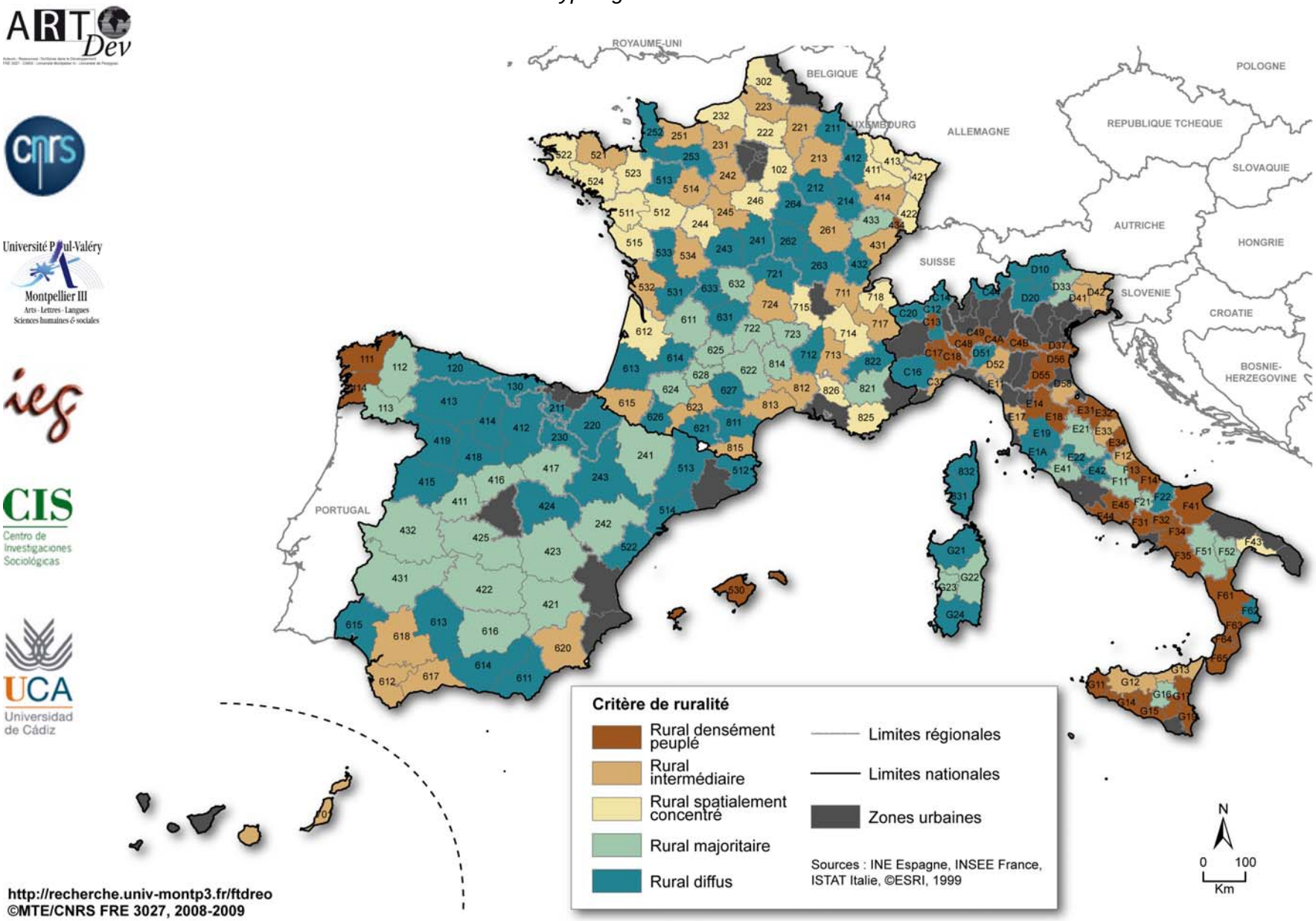

** Les codes de chaque entité NUTS 3 sont listés en annexe*

P. Chevalier et al., 200

2. Caractérisation des classes

Cinq classes distinctes ont été réalisées, possédant chacune ses propres caractéristiques, synthétisées dans le tableau ci-dessous (tableau 3).

Tableau 3 : Synthèse de la caractérisation

	Classe 1	**Classe 2**	**Classe 3**	**Classe 4**	**Classe 5**
Population (pctPOPR)	**Très faible**	Faible	Très faible	**Très forte**	**Forte**
Nb cantons (NCRsCTOT)	Moyen	Faible	Très faible	Fort	Fort
Densité (DENSDEMR)	**Très forte**	Moyenne	**Forte**	**Très faible**	**Très faible**
Superficie cantons (pctSURFCR)	Moyenne	Faible	Très faible	Forte	Forte
	⬇	⬇	⬇	⬇	⬇
Exemples	Galice Calabre	Hérault, Savoie Palerme, Pise Cadiz, Malaga	Isère, Var, Ouest de la France	Lozère, Castilla la Mancha, Basilicata	Ardèche, Corse, Cataluna Val d'Aoste
	⇩	⇩	⇩	⇩	⇩
Modèle	Rural densément peuplé	Rural intermédiaire	Rural spatialement concentré	Rural majoritaire	Rural diffus

P. Chevalier et al., 2009

2.1. La classe 1 : un rural densément peuplé

Il s'agit là d'un cas de rural très densément peuplé, puisque la densité de population est très largement supérieure à la moyenne (+10 par rapport à une moyenne de 42,5). Néanmoins, la concentration n'est pas très importante comme l'atteste les proportions moyennes en termes de nombre et de superficie des cantons et municipalités rurales dans les entités NUTS 3. Cette étendue moyenne du rural s'ajoute au fait que celui-ci est largement minoritaire avec une très faible part de la population rurale dans la population rurale.

Cette classe est celle qui comporte le moins d'effectifs (18,6 %), puisqu'en France et en Espagne quasiment aucun territoire n'est concerné (excepté le territoire de Belfort et 2 municipalités de Galice). Par contre, en Italie cette classe se retrouve dans le sud de la Sicile, en Calabre, sur le littoral adriatique ou encore dans une partie du Piémont.

2.2. La classe 2 : un rural intermédiaire

Cette seconde classe se distingue par ses valeurs plus proches de la moyenne que les autres, puisque aucun des indicateurs ne se détache réellement comme dans les autres classes (entre -0,7 et -4,1 d'écart par rapport à la moyenne). Il s'agit d'un rural faiblement étendu, mais moins que dans la classe 1, et où la part du rural est un peu plus importante.

Nous sommes donc davantage ici dans un cas de « rural intermédiaire », ni très urbain, ni très rural finalement. C'est un modèle qui est relativement présent en France, aussi bien dans le Gard, l'Hérault, la Savoie ou une partie du nord-ouest (Côte d'Or, Côte d'Armor, Calvados, Picardie etc.). Par contre, il ne concerne qu'une dizaine de provinces en Italie, dont le nord de la Sicile ou Pise, et seulement 3 en Espagne (notamment en Andalousie).

2.3. La classe 3 : un rural concentré

Il s'agit là d'un cas de rural exclusivement français (à l'exception de la région de Potenza dans le sud de l'Italie), dont le modèle est à rapprocher de celui de l'ouest du pays. En effet, le rural est ici plutôt densément peuplé (davantage que la classe 2, +2,8 par rapport à la moyenne), mais plus concentré que dans la classe 1. La part du rural est également un peu moins importante que dans la classe 1, ce qui s'illustré aussi par une géographie rurale de bourgs et de petites villes (Croix, 2000).

On retrouve donc aussi bien ce modèle dans l'Isère que dans le Var, mais également dans une vingtaine de départements, aussi bien en Alsace, en Loraine, mais surtout, sur la façade atlantique, la Bretagne et autour de la région parisienne (Loiret, Seine et Marne, Oise). Il s'agit de la classe dont les effectifs sont le moins nombreux (11,6 %).

2.4. La classe 4 : un rural très majoritaire en comparaison des villes

Dans cette quatrième classe le rural est beaucoup plus diffusé, c'est-à-dire très peu dense et fortement étendu (mais un peu moins que la classe 5). Il est donc fortement représentatif de l'entité spatiale, ce qui lui confère une place de poids, largement supérieure à celle de la ville. Ceci est illustré avec la très forte de part de la population rurale (largement supérieure à la moyenne et aux autres classes : +10,2), mais également la forte part des cantons ruraux, à la fois en nombre et en superficie (respectivement +6,4 et +6 par rapport à la moyenne).

Cette emprise du rural se constate dans une zone assez homogène autour du Massif Central et des Causses en France (Lozère, Cantal, Tarn et Garonne, Creuse…), mais également dans toute la partie au centre de l'Espagne (Castilla la Mancha, Extramadura, certaines municipalités des régions Aragon et Castilla y Leon). De même en Italie, cette classe marque le cœur de la Sardaigne ou la région de Basilicata.

2.5. La classe 5 : un rural diffus

Cette dernière classe constitue là aussi un cas de rural diffus, et pour laquelle la différence majeure avec la précédente classe réside dans une part moindre de la population rurale dans l'entité NUTS 3 (+1,7 d'écart seulement avec la moyenne). En effet, là aussi la densité est faible et la part des cantons, ou des municipalités, relativement plus élevée que la moyenne (+6,3).

Parmi toutes les classes présentées, il s'agit de celle qui est majoritaire avec plus de 32 % des effectifs des classes, que l'on retrouve à part plus ou moins égale dans les 3 pays. En Espagne, le nord se détache nettement (Castilla y Leon, Asturias, La Rioja, Navarra) même si l'est est aussi concerné (Cataluna, une partie de l'Andalousie avec Granada par exemple). En Italie, on retrouve la Sardaigne ainsi que les provinces au nord du pays (partie du Piémont, Val d'Aoste, Ligurie) mais aussi une partie de la Toscane par exemple. Enfin en France, près de 30 départements, dont la Corse, le Tarn, l'Ardèche, une partie de la Bourgogne et du Centre, ou encore la Manche sont regroupés dans cette classe.

Les différentes illustrations de terrain pour chaque caractérisation montrent qu'un certain nombre d'entités NUTS 3 a priori très contrastées, sont parfois regroupées dans une même catégorie de rural. On retrouve cette situation dans la classe 4 du rural majoritaire par exemple, qui regroupe à la fois des départements comme la Lozère, la Haute-Saône ou encore les Alpes de Haute-Provence. Ce résultat est lié à deux éléments :

- d'une part, il existe un effet statistique, lié au comparatisme d'un nombre d'espaces très grand (199 entités NUTS3). Par conséquent, il y a une exactitude statistique dans le résultat « quantitatif », même si un correctif peut survenir après avec une approche plus qualitative. Autrement dit, le résultat est juste d'un point de vue statistique, néanmoins, des précisions et des compléments peuvent être

amenés dans l'analyse. Certains territoires seront alors complètement représentatifs et occuperont une place centrale dans la catégorie, alors que d'autres seront davantage à la périphérie de la classe ;

- d'autre part, des effets nationaux persistent. En effet, même si ces derniers sont en partie lissés par le nombre d'entités concernées, certains faits marquants du type de ruralité restent très présents. C'est le cas de la Bretagne en France où l'on retrouve des bourgs ruraux peuplés qui caractérisent un rural spatialement concentré.

Aussi, malgré quelques différences entre les entités (qui pourront être analysées et explicitées dans une approche qualitative), la classification du rural présentée ci-dessus reste pertinente dans une optique qui est celle du comparatisme régional.

2.6. Premiers éléments de synthèse

Les résultats que l'on obtient nous permettent de faire une première synthèse et de repérer au niveau des trois pays un certain nombre d'enseignements.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le premier enseignement est lié au fait que malgré la variété des situations selon les pays, des effets nationaux perdurent dans les définitions du rural. En effet, certaines situations ne se retrouvent pas dans les trois pays. C'est le cas du rural spatialement concentré que l'on ne retrouve pas en Espagne, car il est plutôt spécifique au cas français (Croix, 2000). A l'inverse, certains modèles qualifiant le rural, notamment le rural densément peuplé est plutôt lié aux structures spatiales comme en Italie le long de l'adriatique par exemple. Quant au rural majoritaire, il se retrouve dans les trois pays. A cela plusieurs explications, comme par exemple, la présence d'un rural à dominante agricole encore majoritaire, ou bien une structure démographique en cours de transformation mais encore en décalage par rapport aux dynamiques démographiques d'autres entités spatiales.

Le second enseignement provient de l'idée même de trajectoire des espaces ruraux. La définition que l'on obtient nous permet d'engager une analyse des trajectoires des espaces ruraux en Europe du simple fait que des contiguïtés spatiales pour un même modèle de ruralité s'observent sur la carte. Ces contiguïtés sont des éléments de trajectoire dans la mesure où les transformations de ruralité ont en générale des points d'ancrages spatiaux qui se diffusent, c'est par exemple le cas de la France depuis les années 80 en partant du sud-est vers le nord et l'ouest.

Conclusion

Cette proposition de méthode a le mérite de mettre en œuvre, une démarche globale soutenue d'un objectif de comparaison, tout en ouvrant sur des perspectives en matière de prospective territoriale et spatiale. Cette ambition est également alimentée par une relation forte que nous avons établie entre démarche opérationnelle de définir le rural et une volonté de mettre en relation, les repères statistiques et les avancées en matière de science régionale. Ce double objectif reste cependant à formuler plus strictement aux regards des fonctionnalités territoriales des espaces ruraux, fonctionnalités qui sont souvent articulées aux ressources territoriales locales.

Le dispositif de recherche engagé ici connaît également des limites. Les premières que nous avons dentifiées sont celles de la statistique disponible dans les pays étudiés. En effet, les périodes de récoltes d'informations par exemple ne sont pas les mêmes malgré une relative convergence sur le plan des données. L'autre aspect qui caractérise ces limites concerne le

choix des espaces étudiés. Des convergences de trajectoires sont illustrées dans cette contribution pour la France, l'Italie et l'Espagne, et l'on est en mesure de montrer l'importance des ruralités par la variété de leur relation aux espaces urbains et à leur relation au fait régional. Par la suite, la méthode peut bien entendu être transposable à d'autres pays d'Europe, que ce soit en Europe occidentale ou centrale.

Il reste encore à faire progresser le travail sous l'angle fonctionnel. En effet, les fonctions rurales dominantes ou latentes comparées aux caractéristiques de leur ruralité devraient aboutir à une analyse prospective des régions rurales, où le territorial devrait offrir une bonne compréhension des trajectoires rurales. Dans cet objectif, le travail quantitatif réalisé jusqu'ici sera complété par une approche qualitative. Des enquêtes seront ainsi menées sur une série de territoires choisis pour être représentatifs d'un type de rural, et en fonction de critères perçus comme majeurs (critères démographiques etc.), Combiné à une approche dynamique, ce travail permettra de bien mettre en évidence le rôle des différents facteurs explicatifs dans les trajectoires. Aussi, sans forcément rechercher une formulation en termes de modèle de développement régional, le souci de confronter à une échelle européenne, les différents espaces ruraux de plusieurs pays, leurs formations et leurs dynamiques économiques, sociales ou démographiques donneront plus de poids aux problématiques de l'autonomisation ou de la dépendance des campagnes dans les dynamiques régionales.

Bibliographie

AYDALOT P., 1984, *Crise et espace*, Economica, Paris.

BETEILLE R., 1981, *La France du vide*, Paris.

BERGER A., ROUSIER J., 1995, « L'espace rural, élargissement conceptuel et orientation méthodologique », *Economie Rurale*, n°229, septembre-octobre, pp.3-10.

BERGER A., CHEVALIER P., CORTES G., DEDEIRE M., 2009, *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris.

BERTHELOT J.M (dir.), 2001, *Epistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF, 593 p.

BLOCH M., 1964, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Tome Premier, 4ème édition, Armand Colin, Paris, 261 p.

BONNAMOUR J., 1993, *Géographie rurale, position et méthodes*, Masson, Paris.

BONTRON J.C., 1995, « La contribution de l'agriculture à l'emploi dans les zones rurales », *Economie Rurale,* n°225, pp.15-21.

BOSCACCI F. (dir.), 1999, *A typology of rural areas in Europe*, Study Programme on European Spatial Planning of the European Commission, Ecole Polytechnique de Milan, novembre 1999, 36 p.

CHEVALIER P., DEDEIRE M., 2007, *Les contrastes régionaux des dynamiques rurales européennes sont-ils porteurs de trajectoires territoriales ?* , XLIIIème colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11-13 juillet 2007, 21 p.

COMMISSION EUROPEENNE, 2006, *Rural development in the European union statistical and economical information*, Report, DG Agri, Bruxelles, 406 p.

CROIX N., 2000, « Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe », in N. CROIX (dir.) *Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe ? Mélanges en hommage au professeur Jules Renard*, Nantes/Presses Universitaires de Rennes, pp.31-39.

DATAR, 2003, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique du développement rural durable*, Etude prospective de la DATAR, CIADT du 3 septembre 2003, Paris, 59 p.

DEPRAZ S., 2007, Vers une définition du rural en Europe ?, Colloque international « Héritages et trajectoires rurales en Europe », Laboratoire MTE – Université Montpellier 3, 6-7 septembre 2007, Montpellier.

DEPRAZ S., 2009, « Vers une définition internationale du rural en Europe », in. A. BERGER, P. CHEVALIER, G. CORTES, M. DEDEIRE M. *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, pp.85-108.

EUROSTAT, 1999, « Les Zones densément peuplées dans l'Union européenne : essai de délimitation et de caractérisation des unités urbaines », in *Statistiques en bref* n°CA-DN-99-002, 8 p.

JEAN B., DIONNE S., 2007, « La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois », *Norois*, n°202, vol.1, pp.9-19.

KAYSER, B., 1990, *La renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, A. Colin éd., 316 p.

LEBART L., MORINEAU A., Piron M., 1997, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, Paris, 439 p.

MARCELPOIL E., 1997, *L'organisation économique du sillon alpin. Contribution à l'analyse des territoires*, Thèse de doctorat en économie du développement, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 302 p.

MATHIEU N., 1982, « Questions sur les types d'espaces ruraux en France », *L'Espace géographique*, n°2, pp.35-39

MATHIEU N., 1990, « La notion du rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingt », *Economie Rurale*, n°197, pp.35-41.

MAUREL M-C., 2009, « Penser l'historicité des territoires », in. A. BERGER., P. CHEVALIER, G. CORTES., M. DEDEIRE, *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, pp.21-40.

MITCHELL C.J.A., 2004, « Making sense of counterurbanization », *Journal of Rural Studies*, vol.20, Issue 1, pp.15-24.

MORICONI-EBRARD F., 1999, *Geopolis : pour comparer les villes du monde*, Anthropos, Paris, 250 p.

MORA O., 2008, *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030*, Rapport du Groupe de travail « Nouvelles ruralités », juillet 2008, 84 p.

OCDE, 1994, *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*, Rapport du « Programme de développement rural », Paris, 97 p.

PERRET J., 1994, *Le développement touristique local. Les stations de sport d'hiver, Thèse de doctorat en économie du développement*, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 338 p.

PERRIER-CORNET P. (dir.), 2002, *Repenser les campagnes*, éd. L'Aube, DATAR, La Tour d'Aigues, 280 p.

PIATIER A., 1988, *Aménagement du territoire et mouvements longs*, Séminaire DECTA III, « Repenser l'aménagement du territoire », université Bordeaux I, ronéotypé, 61 p.

PUJOL, DRON, 1999, *Agriculture, monde rural et environnement. Qualité oblige*, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Paris, 586 p.

RAUTENBERG M., MICOUD A., BERARD L., MARCHENAY P. (dir.), 2000, *Campagnes de tous nos désirs*, éd. MSH, coll. Ethnologie de la France, Paris, 191 p.

ANNEXE : LISTE DES CODES NUTS 3 POUR LES 3 PAYS

PAYSlabel	identifiant carte	Code NUTS3	NUTS3label
Espagne	211	ES211	Alava
Espagne	421	ES421	Albacete
Espagne	611	ES611	Almería
Espagne	411	ES411	Avila
Espagne	431	ES431	Badajoz
Espagne	530	ES530	Baleares
Espagne	412	ES412	Burgos
Espagne	432	ES432	Cáceres
Espagne	612	ES612	Cádiz
Espagne	522	ES522	Castellón
Espagne	422	ES422	Ciudad Real
Espagne	613	ES613	Córdoba
Espagne	111	ES111	Coruña (A)
Espagne	423	ES423	Cuenca
Espagne	512	ES512	Gerona
Espagne	614	ES614	Granada
Espagne	424	ES424	Guadalajara
Espagne	615	ES615	Huelva
Espagne	241	ES241	Huesca
Espagne	616	ES616	Jaén
Espagne	413	ES413	León
Espagne	513	ES513	Lérida
Espagne	230	ES230	Rioja (La)
Espagne	112	ES112	Lugo
Espagne	617	ES617	Málaga
Espagne	620	ES620	Murcia
Espagne	220	ES220	Navarra
Espagne	113	ES113	Orense
Espagne	120	ES120	Asturias (Prpdo de)
Espagne	414	ES414	Palencia
Espagne	701	ES701	Palmas (Las)
Espagne	114	ES114	Pontevedra
Espagne	415	ES415	Salamanca
Espagne	130	ES130	Cantabria
Espagne	416	ES416	Segovia
Espagne	618	ES618	Sevilla
Espagne	417	ES417	Soria
Espagne	514	ES514	Tarragona
Espagne	242	ES242	Teruel
Espagne	425	ES425	Toledo
Espagne	418	ES418	Valladolid
Espagne	419	ES419	Zamora
Espagne	243	ES243	Zaragoza
France	711	FR711	Ain
France	221	FR221	Aisne
France	721	FR721	Allier
France	821	FR821	Alpes-de-Haute-Provence
France	822	FR822	Hautes-Alpes
France	712	FR712	Ardèche
France	211	FR211	Ardennes
France	621	FR621	Ariège
France	212	FR212	Aube
France	811	FR811	Aude
France	622	FR622	Aveyron
France	251	FR251	Calvados
France	722	FR722	Cantal
France	531	FR531	Charente
France	532	FR532	Charente-Maritime
France	241	FR241	Cher
France	631	FR631	Corrèze
France	831	FR831	Corse-du-Sud
France	832	FR832	Haute-Corse
France	261	FR261	Côte-d'Or
France	521	FR521	Côtes-d'Armor
France	632	FR632	Creuse
France	611	FR611	Dordogne
France	431	FR431	Doubs
France	713	FR713	Drôme
France	231	FR231	Eure
France	242	FR242	Eure-et-Loir
France	522	FR522	Finistère
France	812	FR812	Gard
France	623	FR623	Haute-Garonne
France	624	FR624	Gers
France	612	FR612	Gironde
France	813	FR813	Hérault
France	523	FR523	Ille-et-Vilaine
France	243	FR243	Indre
France	244	FR244	Indre-et-Loire
France	714	FR714	Isère
France	432	FR432	Jura
France	613	FR613	Landes
France	245	FR245	Loir-et-Cher
France	715	FR715	Loire
France	723	FR723	Haute-Loire
France	511	FR511	Loire-Atlantique
France	246	FR246	Loiret
France	625	FR625	Lot
France	614	FR614	Lot-et-Garonne
France	814	FR814	Lozère
France	512	FR512	Maine-et-Loire
France	252	FR252	Manche
France	213	FR213	Marne
France	214	FR214	Haute-Marne
France	513	FR513	Mayenne
France	411	FR411	Meurthe-et-Moselle
France	412	FR412	Meuse
France	524	FR524	Morbihan
France	413	FR413	Moselle
France	262	FR262	Nièvre
France	222	FR222	Oise
France	253	FR253	Orne
France	302	FR302	Pas-de-Calais
France	724	FR724	Puy-de-Dôme
France	615	FR615	Pyrénées-Atlantiques
France	626	FR626	Hautes-Pyrénées
France	815	FR815	Pyrénées-Orientales
France	421	FR421	Bas-Rhin
France	422	FR422	Haut-Rhin
France	433	FR433	Haute-Saône

France	263	FR263	Saône-et-Loire
France	514	FR514	Sarthe
France	717	FR717	Savoie
France	718	FR718	Haute-Savoie
France	232	FR232	Seine-Maritime
France	102	FR102	Seine-et-Marne
France	533	FR533	Deux-Sèvres
France	223	FR223	Somme
France	627	FR627	Tarn
France	628	FR628	Tarn-et-Garonne
France	825	FR825	Var
France	826	FR826	Vaucluse
France	515	FR515	Vendée
France	534	FR534	Vienne
France	633	FR633	Haute-Vienne
France	414	FR414	Vosges
France	264	FR264	Yonne
France	434	FR434	Territoire de Belfort
Italie	C12	ITC12	Vercelli
Italie	C13	ITC13	Biella
Italie	C14	ITC14	Verbano-Cusio-Ossola
Italie	C16	ITC16	Cuneo
Italie	C17	ITC17	Asti
Italie	C18	ITC18	Alessandria
Italie	C20	ITC20	Valle d'Aosta
Italie	C32	ITC32	Savona
Italie	C44	ITC44	Sondrio
Italie	C48	ITC48	Pavia
Italie	C49	ITC49	Lodi
Italie	C4A	ITC4A	Cremona
Italie	C4B	ITC4B	Mantova
Italie	D10	ITD10	Bolzano - Bozen
Italie	D20	ITD20	Trento
Italie	D33	ITD33	Belluno
Italie	D37	ITD37	Rovigo
Italie	D41	ITD41	Pordenone
Italie	D42	ITD42	Udine
Italie	D51	ITD51	Piacenza
Italie	D52	ITD52	Parma
Italie	D55	ITD55	Bologna
Italie	D56	ITD56	Ferrara
Italie	D58	ITD58	Forlì-Cesena
Italie	E11	ITE11	Massa-Carrara
Italie	E14	ITE14	Firenze
Italie	E17	ITE17	Pisa
Italie	E18	ITE18	Arezzo
Italie	E19	ITE19	Siena
Italie	E1A	ITE1A	Grosseto
Italie	E21	ITE21	Perugia
Italie	E22	ITE22	Terni
Italie	E31	ITE31	Pesaro e Urbino
Italie	E32	ITE32	Ancona
Italie	E33	ITE33	Macerata
Italie	E34	ITE34	Ascoli Piceno
Italie	E41	ITE41	Viterbo
Italie	E42	ITE42	Rieti
Italie	E44	ITE44	Latina
Italie	E45	ITE45	Frosinone
Italie	F11	ITF11	L'Aquila
Italie	F12	ITF12	Teramo
Italie	F13	ITF13	Pescara
Italie	F14	ITF14	Chieti
Italie	F21	ITF21	Isernia
Italie	F22	ITF22	Campobasso
Italie	F31	ITF31	Caserta
Italie	F32	ITF32	Benevento
Italie	F34	ITF34	Avellino
Italie	F35	ITF35	Salerno
Italie	F41	ITF41	Foggia
Italie	F43	ITF43	Taranto
Italie	F51	ITF51	Potenza
Italie	F52	ITF52	Matera
Italie	F61	ITF61	Cosenza
Italie	F62	ITF62	Crotone
Italie	F63	ITF63	Catanzaro
Italie	F64	ITF64	Vibo Valentia
Italie	F65	ITF65	Reggio di Calabria
Italie	G11	ITG11	Trapani
Italie	G12	ITG12	Palermo
Italie	G13	ITG13	Messina
Italie	G14	ITG14	Agrigento
Italie	G15	ITG15	Caltanissetta
Italie	G16	ITG16	Enna
Italie	G17	ITG17	Catania
Italie	G19	ITG19	Siracusa
Italie	G21	ITG21	Sassari
Italie	G22	ITG22	Nuoro
Italie	G23	ITG23	Oristano
Italie	G24	ITG24	Cagliari

NB : afin que les codes soient aussi visibles que possible sur la carte nous avons choisi d'y faire figurer uniquement le numéro, et non les lettres qui précédent et qui représentent le code pays. Ainsi, le code « ES211 » devient « 211 » pour la carte.